Association des Apéros Musique de Blesle
30, rue Edouard Chatillon 43 450 BLESLE
Tél. : 07 88 09 58 64
Email : contact@aperos-musique-blesle.com
Site Internet : http://aperos-musique-blesle.com
N° licence diffuseur spectacle : PLATESV-R-2020-009441
SIRET : 489 089 185 00024

Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 octobre 2026 à Blesle

PREAMBULE

L'an deux mille vingt-six, le 25 octobre à 14h30, les membres de l'association des Apéros Musique de Blesle dont le siège est situé 30 rue Edouard Chatillon à Blesle, Haute-Loire, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, salle de la mairie de Blesle, sur convocation régulière du conseil d'administration.

Comme le prévoient les statuts, l'assemblée est présidée par Patrice DOUIX et Jacques DUCATILLON (Philippe VIDAL, absent excusé), en leur qualité de membres de la direction collégiale de l'association des Apéros Musique de Blesle, assistés par les membres du Conseil d'Administration présents.

L'ensemble des membres de l'association ont été convoqués par courriel envoyé le 8 octobre 2026 avec en pièce jointe le modèle de lettre de délégation de pouvoir. 33 membres sont présents physiquement et 2 membres par visioconférence (dont 1 qui a dû s'absenter pour les votes des membres du CA), 6 absents sont représentés par un membre présent avec délégation de pouvoir dument remplie et signée ; soit 41 votes exprimés jusque les résultats financiers et 40 pour le reste de l'Assemblée. 2 personnes invitées non-membres étaient également présentes.

La direction collégiale dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :

- La copie de la lettre de convocation
- La feuille de présence, les pouvoirs des associés
- Les courriers des membres démissionnaires et candidats au CA 2026
- Le bilan moral
- Le bilan financier
- Les statuts et la charte de fonctionnement de l'association (règlement intérieur)
- Les procès-verbaux de l'AG 2021, de l'AG 2022, l'AG 2023, l'AG 2024 et de l'AG 2025

Jacques DUCATILLON indique que l'assemblée peut délibérer.
Il rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. AG à distance
2. Bilan moral
3. Bilan financier
4. Renouvellement du Conseil d'Administration
5. Montant de la cotisation 2026
6. Moment d'échanges sur le festival 2027.

Jacques DUCATILLON précise : Bien que les statuts ne nous l'obligent pas, les votes se feront par bulletins secrets recueillis après le point 3 de l'ordre du jour. L'objectif est d'être plus rapide et efficace dans la comptabilisation des votes et de laisser les membres plus libres de voter selon leur conviction.
Philippe GILIBERT et Jacques DUCATILLON comptabiliseront les votes et vérifieront l'adéquation avec le nombre de votants présents et représentés.

DELIBERATIONS :

1. AG à distance

C'est une nouveauté 2026 : proposer aux membres de l'association de participer à l'Assemblée Générale à distance en étant connecté à la visioconférence.
Comme aucun article dans les statuts ou la charte de l'association réglemente cette possibilité, un vote est proposé à l'assemblée présente en salle après l'exposé de la procédure (39 votants) :

- Proposition lors de la convocation de participer à l'AG à distance
- Si intéressé.e.s, les membres en font la demande par retour d'email
- Après vérification, envoi du lien de connexion
- Lors de l'AG : Lucas DEWAMME, membre du CA, gère les membres connectés
- Micros coupés : les membres lèvent la main pour demander la parole
- Votes à main levée : on lève la main devant sa caméra (ou bouton du chat)
- Votes à bulletin secret : le vote s'effectue par un formulaire anonyme dont le lien est envoyé lors du vote.

Résultat du vote concernant la validation de l'AG à distance :

Votes : Pour 39 / Vote Contre : 0 / Abstention : 0 => **L'AG à distance est donc validée à l'unanimité par l'assemblée.**
A partir de ce moment, les 2 membres présentes en visioconférence peuvent participer aux débats et aux votes.

2. Bilan moral 2026 :

Marc le Guellaff lit le bilan moral 2026 à l'assemblée :

Pour ce bilan 2026 établi du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026, 2 grands évènements ont ensoleillé notre association : le concert mémorable des Vieilles Valises du 1er novembre 2025 et la 23e édition de notre festival, qui s'est déroulée du 14 au 16 août.
Plus que jamais, nous avons su maintenir cet esprit d'éclectisme musical et d'ouverture intergénérationnelle, tout en restant dans un cadre convivial et de proximité.
Le succès de ces 2 animations est une réalité ; il nous donne du baume au cœur même si nous restons en alerte sur le manque de ressources humaines nécessaires pour construire et réaliser nos actions.

Le concert des Vieilles valises : Une belle réussite

Alors que par le passé les concerts que l'association organisait en dehors du festival étaient des échecs, pour ce 1er novembre 2025, nous avons mis les moyens pour aboutir à une belle victoire :

- *Le groupe : « Les Vielles Valises » se sont fait connaitre à Blesle lors du festival 2006. Tout jeune, ils ont séduit le public de l'époque et après un break de 15 ans, ils étaient fortement attendus et motivés pour offrir une prestation mémorable.*

La première partie était assurée par un groupe de Brioude émergeant : « La revanche des grenouilles » qui a chauffé la salle pour l'arrivée des « vedettes ».
Enfin, notre duo bleslois « quelques cacahuètes » a clôturé avec brio la soirée.

- *Le prix : toujours fidèle à notre volonté d'offrir des spectacles de qualité accessibles à tous, nous avons fixé le prix de l'entrée à 18 € pour ces 3 concerts et le public fut au rendez-vous.*
- *L'accueil : Le gymnase de Blesle s'est transformé en une salle de concert avec bar et stand de restauration rapide répondant ainsi aux attentes du public.*
- *La communication : flyers, affiches, réseaux sociaux, mailing, presse et site internet ont permis de diffuser l'information de cet événement.*
- *Un travail d'équipe : une préparation en amont par le CA, une bonne vingtaine de bénévoles ont permis un excellent travail d'équipe à saluer pour un évènement hors festival : Merci à tous !*
- *Grace à ces éléments, le succès était au rendez-vous : 700 spectateurs ont rempli le gymnase pour une soirée qui restera dans les annales.*

Le 23e festival : une superbe édition organisée par une trop petite équipe

Si le festival paraît fluide et évident de l'extérieur, la réalité en coulisses est toute autre.
Cette année, l'équipe organisatrice a dû porter l'événement à bout de bras. Une charge de travail importante sur peu de personnes met aujourd'hui en péril la pérennité même des Apéros Musique.
C'est une alerte récurrente, mais qui pèse de plus en plus sur une équipe vieillissante. Le travail de préparation au festival de déroule toute l'année mais repose sur une équipe trop petite.
Pourtant, le festival 2026 a été une très belle réussite, où les festivaliers ont pu retrouver l'ambiance des années avant le covid.
Pour que l'aventure se poursuive sereinement, nous avons impérativement besoin de renforts.

A souligner également, ce beau moment de convivialité en juin : afin de tester une nouvelle bière blonde, un fût nous a été offert. Nous avons alors organisé un barbecue sur le pouce en y invitant l'ensemble des bénévoles disponibles. Une trentaine de personnes se sont retrouvées autour de cette dégustation bien fraîche. Au-delà du plaisir partagé, cet événement a permis de renforcer les liens au sein du groupe et d'animer l'association en dehors des dates du festival.

Nous notons également que nous avons manqué d'un électricien professionnel et du matériel pour assurer un montage aux normes : A rectifier pour 2027.

La Programmation 2026 : un pari réussi et un off au top !

Depuis son origine, l'ADN du festival des Apéros Musique se caractérise par ces quelques points :

- *Proposer un festival « toutes Musiques », sans tabous ni frontières*
- *Offrir l'accès pour tous aux concerts, à la découverte musicale en appliquant la participation libre pour la plupart des évènements et des tarifs très abordables pour les soirées.*
- *Inviter des artistes variés (origine, styles, formation, âge...), avec un bilan carbone de déplacement le meilleur possible : on programme en priorité des musiciens de la région Auvergne Rhône-Alpes et susceptibles de proposer plusieurs prestations.*
- *Amener la musique dans tout le village, proposer des scènes très différentes : jardins privés, monuments du patrimoine, bars, restaurants, commerces, places publiques, environnement naturel, salles de spectacle etc*
- *Offrir aux artistes émergents une occasion de rencontrer un public, de trouver un lieu d'expression et d'échange avec d'autres artistes.*

Si la programmation en 2026 ne déroge pas à ces principes, elle a fait preuve d'audace !

Un pari sur la programmation des soirées : Cette année, le vendredi 3 groupes émergeants de la scène rock auvergnate, ayant participé au tremplin 2025, ont pu s'éclater sur la grande scène du festival.

Le samedi, l'équipe programmation rajeunie a proposé au CA un pari audacieux avec 2 têtes d'affiche nationales ; Hippocampe Fou et Radio Byzance. Si les prestations et l'accueil sont plus onéreux que les groupes des années précédentes, le pari est réussi avec un nombre d'entrée bien supérieur.

Un off d'une richesse inouïe qui a rempli notre village : On peut ici saluer le travail fabuleux de l'équipe du off avec à sa tête Denis, nouveau membre du CA, qui a invité 43 groupes ou artistes pour 52 prestations musicales dans le village en plus de la programmation prévue.

La conséquence n'est pas passée inaperçue car notre beau village médiéval a résonné de mille et une notes venues de partout. Beaucoup d'habitués étaient ravis de retrouver l'ambiance de Blesle des années post-covid.

Les retours enthousiastes du public après festival, les témoignages de satisfaction, la générosité du public pour le chapeau, le souhait émis par les artistes de vouloir revenir l'année prochaine sont des critères d'évaluation qui ressortent en force.

On innove dans la communication !

Une équipe nouvelle : Lucas, tout jeune membre du CA, a lancé une nouvelle dynamique avec l'équipe. Des contenus plus modernes, une vidéo « aftermovie » réalisée par Léa, mais le plus remarquable fut la conception avec Philippe d'un vrai et nouveau logo très réussi et bien identifiable. Cette création est partie intégrante de la charte graphique nouvellement créée.
Des contenus sponsorisés : pour la première fois aux Apéros Musique, nous avons décidé au CA de sponsoriser des publications sur nos réseaux sociaux.
L'objectif était double :

- *Recruter de nouveaux bénévoles.*
- *Attirer de nouveaux festivaliers avec une communication sur la programmation.*

Ainsi, la sponsorisation sur les réseaux nous a permis d'atteindre des pics de + de 12.000 visiteurs sur nos pages de destinations, mais également sur l'année :

- *770 267 contenu affiché sur les réseaux sociaux. G*
- *Gain de 600 followers (42% de plus).*
- *38 942 interactions (75% de plus) avec notre contenu sur les réseaux sociaux.*

La lutte contre les VHSS !

Initiative de l'an dernier, nous avons accentuer notre action de lutte contre les violences et harcèlement sexistes et sexuels :

- *Ainsi l'ensemble du Conseil d'Administration a été formé par un organisme agréé.*
- *La charte de lutte contre les VHSS a été rédigée et votée en CA.*
- *3 référents sont nommés*
- *2 safe zones ont été mises en place dans le village et au parc de la Chaigne*
- *le dispositif « demandez Angéla » reconduit*
- *Une communication originale avec « t'es relou » : avec des cartes ludiques pouvant être données à toute personne au comportement inapproprié l'incitant à s'interroger sur son comportement.*

Le bilan très positif, signalé par les festivaliers, bénévoles et le stand de prévention d' « Avenir santé Auvergne ».

L'éco festival : en si bon chemin, on continue !

Reconnu comme un festival précurseur et innovant en matière de protection de l'environnement, nous continuons à creuser le sillon de l'éco-festival.
Pour mémoire voici les actions menées ces dernières années :

- *Utilisation au maximum de produits locaux voire bio pour l'alimentation de la cantine et des stands du festival ainsi que pour les boissons avec un maximum de bières artisanales locales, le kéfir et la limonade artisanale.*
- *la vaisselle lavable et réutilisable*
- *Zéro bouteille en plastique d'eau de source et limonade et cidre en tireuse.*
- *Incitation auprès des bénévoles pour utiliser leur gourde, vente de gourde pour les festivaliers et installation de 3 fontaines à eau accessible à tous gratuitement.*
- *Incitation pour réduire la consommation des boissons sucrées et alcoolisées. Emilie a confectionné un kéfir maison bio pour la 2ème année. La limonade « Arbrabul » artisanale et locale a complété la gamme et nous avons également testé cette année la bière sans alcool avec succès.*
- *Les toilettes sèches avec une labélisée PMR*
- *Ulitisation pour le déplacement de petits volumes de vélos électriques.*
- *Tri des déchets et information faite aux bénévoles, artistes et festivaliers.*
- *Cornets de frites compostables*
- *Zéro mégot au sol et recyclage de ceux-ci en isolant avec distribution de cendriers de poche*
- *Incitation au covoiturage par nos réseaux sociaux.*
- *Les navettes*

Le Conseil d'Administration a engrangé une réflexion sur la formation de ces membres sur l'éco-festival auprès d'une association altiligérienne. Une subvention FDVA (formation des bénévoles) a été accordé pour effectuer cette formation prévue en fin d'année.

Remerciements chaleureux !

Pour nous aider à réaliser nos activités, nous remercions chaleureusement les sponsors privés, la commune de Blesle pour son soutien indéfectible tant financier que matériel, ainsi que les communes de Lorlanges, Torsiac, Saint Etienne sur Blesle, Grenier Montgon et Autrac pour leur soutien.
Nos remerciements vont de même à La Région Auvergne Rhône Alpes, au Département de la Haute-Loire, à la communauté de communes Brioude Sud Auvergne, au pôle Engagement et Vie Associative de la Région académique Auvergne Rhône Alpes pour les subventions FDVA accordées (Fond de Développement de la Vie Associative).
Notre gratitude va également à tous les contributeurs à nos propositions de dons en participation libre ou lors de nos communications.
Nous partageons la réussite de cette année avec les responsables de commissions et de sites et tous les bénévoles qui se sont impliqués sans compter dans la bonne ambiance : un GRAND MERCI à vous tous.

Remarque de Patrice Douix
Nos remerciements vont également aux associations avec qui nous avons des partenariats de prêt de matériels.

Résultat du vote concernant la validation du bilan moral :

Votes Pour 41 / Vote Contre : 0 / Abstention : 0 => **Le bilan moral 2026 est donc validé à l'unanimité par l'assemblée.**

3. Bilan financier

Jacques DUCATILLON, trésorier, présente et explique dans le détail les éléments constituants le bilan 2026 de l'association. Le compte 2026 correspond à l'activité de l'association (festival + autres activités en cours d'année) du 1/10/2025 au 30/09/2026.
2 grands évènements ont eu lieu dans cette période :

a. le concert du 1er novembre
b. le 23ème festival des Apéros Musique de Blesle

a. Le concert du 1er novembre :

2 groupes ont animé la soirée du samedi 1er novembre 2025. Avec les invitations, ce sont 700 personnes qui sont venues assister au concert, dont 665 à 18,00 €
Les cachets des artistes ont été raisonnables
La buvette et le stand de restauration ont très bien tourné, ramenant 5105 € de bénéfice sur la soirée.
Ainsi, cette soirée exceptionnelle a donné un très bon résultat net de **7393 €.**
Le détail des comptes :

Résultat - Concert LES VIEILLES VALISES			
DEPENSES	**réalisé**	**RECETTES**	**réalisé**
60 Achats		**706 Recettes propres**	
Boissons	3 914 €	Buvette	8 180 €
Alimentation	782 €	Restauration	1 621 €
EDF	359 €	Billetterie	11 970 €
Catering	114 €	Produits dérivés	21 €
Total Achats	**5 168 €**	Chapeau	26 €
61 Services extérieurs		**Total recettes**	**21 818 €**
Cachets - 1er groupe	350 €		
Cachet Les vielles valises	3 400 €	**74 Subventions**	
Sacem + CNM	1 350 €	Déptmt : Crédit anim cantonal	300 €
location salle	120 €	CNM - Droit de Tirage	419 €
Son	2 942 €		
Lumières	1 058 €		
Communication	163 €		
Frais de Banque	374 €		
Matériel	218 €		
Total Services ext	**9 975 €**		
Total dépenses	**15 144 €**	**Total Recettes**	**22 537 €**

RESULTAT : 7 393 €

b. Le 23ème festival des Apéros Musique

La progression des montants par rapport à l'an dernier permet d'évaluer l'évolution de nos actions. Nous commenterons les lignes surlignées.
Le compte du Festival 2026 :

Compte 2026 du Festival des Apéros Musique de Blesle					
DEPENSES	**réalisé**	**Prog**	**RECETTES**	**réalisé**	**Prog**
60 Achats stockés et non-stockés			**70 Recettes Spectacles :**		
Boissons	8 249 €	-32,4%	Billeterie	14 148 €	26,8%
Alimentation	5 751 €	-2,5%	Participation libre	8 278 €	19,2%
Fournitures	1 237 €	12,0%	**71 Vente marchandises**		
Produits dérivés	1 648 €	410,2%	Buvette	19 283 €	-3,9%
Achats non stockés : Gaz , Electricité	1 368 €	-8,7%	Restauration	4 552 €	-7,6%
Total Achats stockés et non-stockés	**18 253 €**	-13,2%	Produits dérivés	1 854 €	187,0%
604 Achats de spectacles			**Total recettes propres**	**48 115 €**	10,0%
Cachets	34 986 €	8,4%			
Prestations : son, lumière	11 394 €	3,7%	**74 Subventions d'exploitation**		
Taxes : SACEM CNM	3 090 €	0,3%	**Collectivités territoriales :**		
Total Achats de spectacles	**49 471 €**	6,8%	Conseil Régional	7 000 €	0%
605 - 606 Achats matériel, équipement, fournitures			Conseil Départemental	3 500 €	9%
Eco-festival	650 €	18,6%	Communauté de communes Brioude Sud Auvergne	5 000 €	0%
Achat matériel technique	3 576 €	-21,4%	Commune de Blesle	4 000 €	0%
Décoration	102 €	128,2%	Autres communes	550 €	10%
Total Achats mat, equip, fourn	**4 328 €**	-15,8%	FDVA (Matériel)	3 000 €	-33%
61 Services extérieurs			**Etat :**		
Hébergement	2 762 €	30,0%	Ministère de la culture (DRAC)	- €	-100%
Location de matériel	2 089 €	-5,6%	**Total subventions Etat**	**23 050 €**	-18,3%
Entretien Réparation	942 €	194,2%			
Prime d'assurance	452 €	224,3%	**Aides privées**		
Total Services extérieurs	**6 245 €**	108,5%	Mécénat - Dons Entreprises	5 080 €	10,4%
62 Autres Services extérieurs			Dons producteurs et Foodtrucks	1 150 €	5,5%
Sécurité	2 800 €	16,7%	Dons privés	1 121 €	-10,8%
Publicité , communication, site internet	2 475 €	41,8%	Participation en Nature (dons, mat , repas...)	6 826 €	106,4%
services bancaires	326 €	-13,3%	Droit de Tirage CNM	806 €	/
Transports et déplacements	3 231 €	92,9%	**Total Aides privées**	**14 983 €**	**46,1%**
Total Autres Services extérieurs	**8 832 €**	**39,7%**	**75 - 76 Autres produits de gestion courante**		
Divers			Cotisations	953 €	
Reliquat factures 2024	- 7 €		**Total autres produits de gestion**	**953 €**	
Total dépenses	**87 122 €**	**5,4%**	**Total Recettes**	**87 101 €**	**6,0%**
RESULTAT	**- 21 €**				

Les dépenses :

- Sur les achats des boissons, un excellent travail de Patrice DOUIX sur les devis réalisés auprès des brasseurs de la région, a permis une économie de plus de 3000 €.
- A noter que pour la partie des achats alimentaire pour la cantine est de 3473 € qui donnent un prix de revient du repas offert de 4,51 €.
- L'évolution des dépenses des produits dérivés vient de l'achat des T-Shirts 2026 vendus sur les stands : on retrouve une belle progression dans la vente de ces produits.
- Chaque année la progression des cachets artistiques est voulue pour offrir des spectacles de qualité. Cette année est la plus forte dépense depuis l'existence du festival.
- L'achat de matériel est en baisse de 1500 € tout comme la subvention FDVA accordée.
- La location de 6 chambres d'hôtel pour accueillir les artistes « têtes d'affiche » explique l'évolution des frais d'émergement.
- Avec l'achat de petit matériel pour le montage non prévu donne la progression de la ligne entretien.
- Assurance : Nous avons dû prendre un contrat d'assurance supplémentaire pour assurer le quad prêté.
- Nous avons également renforcé la sécurité d'une personne : d'où la progression.
- Publicité : Pour la première fois, l'équipe communication a testé de la publicité payant sur Facebook et Instagram pour un budget d'environ 500 €
- La grosse progression de la ligne transport est juste due à un jeu d'écriture. En effet, cette année l'entreprise Sey qui nous prête les navettes, a établi une facture de location de 1500 € avec un abandon de recette pour que l'on émette un reçu fiscal. On retrouve ces 1500 € dans la progression des dons en nature ; c'est une opération nulle pour le résultat.

Les Recettes :

- Comme nous l'avons dit lors du bilan moral, le pari de la programmation est réussi avec plus de 26% de progression de la billetterie.
- Nos festivaliers sont généreux : La participation libre « Chapeau » a battu tous les records !
- Comme expliqué précédemment pour les produits dérivés, nous avons vendu des T-shirts « 2026 » cette année et rien l'an dernier.
- Pour les subventions des collectivités territoriales : pas de grands changements.
- Les Subventions du Fond de Développement de la Vie associative :
 - 2025 : une subvention de 4500€ était accordée pour le matériel électrique. Cette année, elle est de 3000€ pour divers matériel.
 - A noter l'aide à la formation des bénévoles finançant la formation sur l'éco-festival.
- Le ministère de la Culture via la DRAC nous a octroyé une subvention de 4000 € dans le cadre de « l'aide aux festivals » en 2025, mais cette aide n'a pas été reconduite sur 2026.
- A noter le droit de tirage du CNM (Centre National de Musique) qui permet aux organismes affiliés de récupérer une partie des taxes sur la billetterie payées au CNM.

c. Le compte de l'association du 1/10/25 au 30/09/26 :

Compte 2026 de l'Association des Apéros Musique de Blesle			
DEPENSES	**réalisé**	**RECETTES**	**réalisé**
60 Achats stockés et non-stockés		**70 Recettes Spectacles :**	
Boissons	12 163 €	Billeterie	26 118 €
Alimentation	6 646 €	Participation libre	8 304 €
Fournitures	1 725 €	**71 Vente marchandises**	
Produits dérivés	1 648 €	Buvette	27 463 €
Achats non stockés : Gaz , Electricité	1 727 €	Restauration	6 173 €
Total Achats stockés et non-stockés	**23 909 €**	Produits dérivés	1 875 €
604 Achats de spectacles			
Cachets	38 736 €	**Total recettes propres**	**69 933 €**
Prestations : son, lumière	15 395 €		
Taxes : SACEM CNM	4 440 €	**74 Subventions d'exploitation**	
Total Achats de spectacles	**58 571 €**		
605 - 606 Achats matériel, équipement, fournitures		**Collectivités territoriales :**	
Eco-festival	650 €	Conseil Régional	7 000 €
Achat matériel technique	4 045 €	Conseil Départemental	3 800 €
Décoration	102 €	Communauté de communes Brioude Sud Auvergne	5 000 €
Total Achats mat, equip, fourn	**4 797 €**	Commune de Blesle	4 000 €
61 Services extérieurs		Autres communes	550 €
location Salle	120 €	FDVA (Achat matériel)	3 000 €
Hébergement	2 762 €	FDVA formation des bénévoles	700 €
Location de matériel	2 089 €	**Etat :**	
Entretien Réparation	942 €	Ministère de la culture (DRAC)	- €
Prime d'assurance	685 €		
Total Services extérieurs	**6 598 €**	**Subventions privées :**	
62 Autres Services extérieurs		Dons Entreprises	5 080 €
Sécurité	2 800 €	Dons producteurs et Foodtrucks	1 150 €
Publicité , communication, site internet	2 715 €	Dons privés	1 121 €
services bancaires	627 €	Participation en Nature (dons, mat , repas…)	6 826 €
Transports et déplacements	3 231 €	Droit de Tirage CNM	1 225 €
Divers (Cotisations + dons)	461 €		
Total Autres Services extérieurs	**9 834 €**	**Total Subventions**	**39 452 €**
64 Charges de personnel		**75 - 76 Autres produits de gestion courante**	
Formation des bénévoles	844 €	Intérêts créditeurs cpte épargne	201 €
Total charges de personnel	**844 €**	Cotisations	1 405 €
Divers		**Total autres produits de gestion**	**1 606 €**
Reliquat factures 2025	- 7 €	Reliquat 2025	- €
Total dépenses	**104 546 €**	**Total Recettes**	**110 991 €**
RESULTAT	**6 446 €**		

En synthèse, le résultat de l'exercice pour le festival est à l'équilibre. La musique de qualité partout dans le village et les soirées renforcées ont été financées par une progression de la billetterie et par la générosité de nos festivaliers. Grâce au bon résultat du concert du 1er nov 2025, l'association présente un bilan positif non négligeable.

Et 2027 ? Nos équilibres financiers restent fragiles, nous travaillerons sur la faisabilité d'un concert en mai (style les vieilles valises, en termes de résultats) qui permettra un apport de trésorerie salutaire !

d. La trésorerie :

Nous avons environ 15000 € de réserve sur nos comptes. Ce qui reste une réserve fragile en cas de soucis de fréquentation sur les prochains festivals.

Résultat du vote concernant la validation du bilan financier :

Votes : Pour 41 / Vote Contre : 0 / Abstentions : 0 => **Le bilan financier 2026 est donc validé à l'unanimité par l'assemblée.**

4. Renouvellement du Conseil d'Administration

Rappel des statuts :
« L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de 8 membres minimum de l'association élus au scrutin à main levée pour 2 années lors de l'assemblée générale ; ils sont rééligibles »
L'assemblée votera à bulletins secrets comme les années précédentes et proposé par le CA en place.

- ⇨ Le conseil d'administration 2025-2026 est constitué de 11 membres : Alexandre BEAUFORT / Denis DAMOIZEAU / Jacques DARCELIER / Lucas DEWAMME / Patrice DOUIX / Jacques DUCATILLON / Pierre GALLAND / Philippe GILIBERT / Maxime LANNELONGUE / Marc LE GUELLAFF / Philippe VIDAL

- ⇨ Les membres du CA entrés ou renouvelés en 2025 ne sont pas soumis au vote. : C'est le cas de Patrice DOUIX, Denis DAMOIZEAU, Lucas DEWAMME, Marc LE GUELLAFF et Alexandre BEAUFORT.

- ⇨ Alexandre BEAUFORT souhaite démissionner.

- ⇨ Les membres du CA entrés ou renouvelés en 2023 sont soumis au vote s'ils souhaitent se représenter. C'est le cas de Jacques DARCELIER, Jacques DUCATILLON, Pierre GALLAND, Philippe GILIBERT et Philippe VIDAL.

- ⇨ Maxime LANNELONGUE ne souhaite pas se représenter.

- ⇨ 4 nouveaux membres font acte de candidature pour rentrer au Conseil d'Administration (actes validés par le CA en place comme exigé dans les statuts) : Laurent AGNESINA, Capucine DE L'ORNE D'ALINCOURT, Virginie RAY, Ambre VIGIER ; leur candidature sont donc soumises au vote de l'assemblée.

- ⇨ Résultats des votes pour le renouvellement du Conseil d'administration (40 votants) :

Résultat du vote concernant la candidature de Jacques DARCELIER :
Votes Pour : 35 / Votes Contre : 2 / Abstentions : 3 => **La candidature de Jacques DARCELIER est donc adoptée par l'assemblée.**

Résultat du vote concernant la candidature de Jacques DUCATILLON :
Votes Pour : 39 / Votes Contre : 1 / Abstentions : 0 => **La candidature de Jacques DUCATILLON est donc adoptée par l'assemblée.**

Résultat du vote concernant la candidature de Pierre GALLAND :
Votes Pour : 38 / Votes Contre : 1 / Abstentions : 1 => **La candidature de Pierre GALLAND est donc adoptée par l'assemblée.**

Résultat du vote concernant la candidature de Philippe GILIBERT :
Votes Pour : 36 / Votes Contre : 1 / Abstentions : 3 => **La candidature de Philippe GILIBERT est donc adoptée par l'assemblée.**

Résultat du vote concernant la candidature de Philippe VIDAL :
Votes Pour : 36 / Votes Contre : 2 / Abstentions : 2 => **La candidature de Philippe VIDAL est donc adoptée par l'assemblée.**

Résultat du vote concernant la candidature de Laurent AGNESINA :
Votes Pour : 40 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 0 => **La candidature de Laurent AGNESINA est donc adoptée par l'assemblée.**

Résultat du vote concernant la candidature de Capucine DE L'ORNE D'ALINCOURT :
Votes Pour : 39 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 1 => **La candidature de Capucine DE L'ORNE D'ALINCOURT est donc adoptée par l'assemblée.**

Résultat du vote concernant la candidature de Virginie RAY :
Votes Pour : 36 / Votes Contre : 2 / Abstentions : 2 => **La candidature de Virginie RAY est donc adoptée par l'assemblée.**

Résultat du vote concernant la candidature de Ambre VIGIER :
Votes Pour : 39 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 1 => **La candidature de Ambre VIGIER est donc adoptée par l'assemblée.**

⇨ Ainsi, le conseil d'administration 2026-2027 est constitué de 13 membres :

Laurent AGNESINA / Denis DAMOIZEAU / Jacques DARCELIER / Capucine DE L'ORNE D'ALINCOURT / Lucas DEWAMME / Patrice DOUIX / Jacques DUCATILLON / Pierre GALLAND / Philippe GILIBERT / Marc LE GUELLAFF / Virginie RAY / Philippe VIDAL / Ambre VIGIER

5. Montant de la cotisation

Actuellement les différents montants de cotisation sont de :

- 1 € minimum pour les bénévoles lors du festival
- 15 € pour les membres actifs
- 25 € et plus pour les membres bienfaiteurs

Votes Pour : 40 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 0 => **Les montants pratiqués pour 2027 sont donc adoptés par l'assemblée.**

6. Moment d'échanges : quel festival en 2027 et les éditions suivantes ?

Le constat : Aujourd'hui, nous sommes en surchauffe !

Un peu d'histoire : souvenons-nous de l'évolution du festival

- 2002 : Naissance de l'association des Apéros Musique et du festival
- Jusque 2013 : "petit festival" qui grandit tranquillement : pas de problème de moyens, de bénévoles ni de financement
- 2013 – 2018 : le petit festival devient "grand" : à chaque édition des idées nouvelles, des lieux nouveaux et un monde fou dans les rues du village. Pour régler les détails de cette « méga-organisation », l'asso a embauché 1 employé.e + 2 volontaires service civique
- 2018-2019 limite atteinte : c'était trop ! les problèmes d'organisation et de bénévolat commencent à dérégler la machine. A partir de cette année 2019, les contrats aidés sont supprimés et la situation devient problématique.
- 2020 – 2021 : Zéro festival (Covid)
- Depuis 2022 : reprise avec dimension plus petite. Puis nombre croissant de concerts pour atteindre une belle réussite en 2026. Mais pas d'employé.e, un nombre trop restreint de bénévoles y compris à l'année pour la préparation du festival

=> situation de surchauffe :

- Le festival repose sur trop peu d'épaules !
- Fatigue des "anciens"
- Pas assez de "responsables" sur le terrain lors du festival : montage-démontage, resp Bénévoles pas dispos, absence de responsables sur certains postes

⇨ *Point sur les différentes commissions et leurs besoins :*

Programmation *(Pierre & Thibaut)*

- Sélection : Gestion des propositions (emails et autres sources) + écoutes
- Gestion du tremplin : gestion propositions, sélection, organisation pour le festival
- Suivi des artistes choisis – négo …
- Administratif : Gestion des emails / Devis / contrat / Facture / RIB / Fiche tech / SACEM / Bio / photos / Feuille de route
- Hébergement
- Coordination planning – suivi du budget.
- Accueil et suivi des artistes sur le site
- => *Manque de bénévoles et de suivi administratif*

Bénévoles *(Pas de responsable)*

- Recrutement
- Administratif et Communication avec les Bénévoles (newsletter / infos / affectation)
- Communication pour recrutement => manque
- Organisation (planning) – affectation des chefs de poste
- Accueil et suivi sur le terrain – gestion des manques
- => *Manque un responsable*

Communication *(Lucas) + équipe de 6 personnes*

- Cohérence – charte graphique
- Web : réseaux sociaux / Site Internet / Site spécialisé
- Affiche : concours / sélection / com / impression (Yves-Marie)
- Rédaction et impression flyers et livret programme (Philippe G)

- Relation avec les médias
- Mailing
- Com en interne : newsletters – groupes Fb, WhatsApp

Eco-festival *(Pas de responsable)*

- Gestion des déchets
- Recyclage mégots
- Gestion de l'eau
- Transports
- Pb des Boissons sucrées
- Communication
- *=> manque un responsable*

Technique – Matériel *(Jacques, Patrice, Laurent Boby)*

- Suivi matériel – rangement
- Réparation
- Gestion des besoins : commandes – réservations
- Montage – démontage : encadrement des équipes de Bénévoles

Décoration *(?)*

- Maintenance des panneaux
- Conception des nouveaux panneaux et éléments de décoration
- Installation avant festival
- Démontage – rangement
- *=> manque responsable si Dorothéa ne confirme pas*

Accueil du public *(Marc)*

- Parking
- Navettes
- Accueil - Point info
- Accueil profils particuliers en situation de handicap

Logistique restauration = cantine + festivaliers *(Pas de responsable)*

- Menus
- Commandes - gestion des stocks
- Encadrement des Bénévoles stands
- Repas + Restauration festivaliers – encadrement des Bénévoles
- Service

Trésorerie *(Jack)*

- Banque
- Achat – paiement des factures
- Dossiers demandes de subvention (21) / Dossiers de paiement
- Comptes : prévisionnels / Suivi des comptes / Bilans
- Trésorerie festival : TPE / fonds de caisse / gestion des caisses / comptages
- *=> le trésorier est seul : risque pour l'association – pas de successeur*

Sponsors *(pas de responsable)*

- Organisation de la commission – répartition des visites
- Recherche de nouveaux sponsors
- Visites dans les entreprises – récupération chèques, espèces ou virement
- Emission des reçus fiscaux
- Suivi des sponsors (com sur livret + encaissements)
- => manque un responsable

***VHSS** (Lucas)*

- Référents
- Mise en place de la charte
- Communication
- Suivi lors du festival
- *=> manque un.e référent.e*

***Secrétaire de l'Association** (manque)*

⇨ *Les échanges avec l'assemblée :*

- La commission programmation demande plus de budget artistique. La demande est louable, mais il faut trouver une source de recette supplémentaire pour garder l'équilibre des comptes, ou le CA décide d'utiliser une partie de la petite réserve de trésorerie.

- IL faudra penser à affecter des bénévoles attitrés pour l'accueil des artistes et le rangement et nettoyage régulier des loges.

- Question : le formulaire rempli et envoyé pour le bilan des bénévoles a-t-il été pris en compte ?
 Réponse : les différents formulaires envoyés ont été récoltés et envoyés au CA, mais n'ont pas été évoqués lors de la réunion bilan par la commission bénévoles – A voir pour l'exploiter par le nouveau CA.

- Electricité : Point faible du festival, si l'on doit, chaque année, acheter du matériel (plus de 5000 € les 2 dernières années) il manque surtout un électricien professionnel qui valide les installations. Intervention et coût à prévoir sur 2027.
 Remarque : il est urgent d'améliorer le rangement du matériel acheté.

- Pour éviter de surprendre les automobilistes circulant sur la D909, prévoir la mise en place de panneaux annonçant le festival.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Jacques DUCATILLON déclare la séance levée à 17h30 et remercie l'assemblée de sa présence, sa bienveillance et sa riche participation.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la direction collégiale pour servir et valoir ce que de droit.

Le 25/10/26, les membres de la direction collégiale de l'association des Apéros Musique de Blesle :

Patrice DOUIX Philippe VIDAL Jacques DUCATILLON